

221C0297
FR0004175842-OP032-R06

5 février 2021

Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait visant les actions de la société.

SELECTIRENTE

(Euronext Paris)

Le 2 février 2021, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait visant les actions de la société SELECTIRENTE déposée par Natixis, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Sofidy (cf. D&I 221C0268 du 2 février 2021).

La note d'information de la société Sofidy (visa n°21-025 du 2 février 2021) et la note en réponse de la société SELECTIRENTE (visa n°21-026 du 2 février 2021) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés les 2 et 5 février 2021).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **8 au 19 février 2021 inclus**.

Natixis se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de l'initiateur, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par la société Sofidy. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre publique de retrait et son calendrier détaillé.